



## SPÉCIAL SERVICES

### Editorial



*Ex'infos 'Spécial Services' est conçu pour informer les Exincourtois de l'ensemble des actions développées par le conseil municipal, mises en œuvre soit par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), soit par la mairie.*

*Il se veut exhaustif et pratique tout à la fois.*

*Son format réduit et sa présentation sont de nature à en faciliter la lecture. Il trouve toute sa place dans la liste des documents à conserver et si aujourd'hui son contenu ne vous concerne pas, peut-être que demain vous en aurez l'utilité... Il peut également rendre service à un voisin qui l'aurait égaré.*

*En cas d'interrogation sur le fonctionnement d'un service, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie où le personnel et les élus sont à votre disposition.*

*Le Maire  
Jean Cuynet*

# SOMMAIRE

## Services petite enfance

- Crèche, halte-garderie « Les Petits Princes »
- Relais Famille Assistantes Maternelles

## Services jeunesse

- Restauration municipale
- Accueil périscolaire
- Vacances scolaires
- Adolescents

## CCAS

- Télé-alarme
- Déneigement des trottoirs
- Repas à domicile
- Repas des retraités
- Bons et cadeaux de Noël
- Visites de courtoisie
- Plan d'alerte et d'urgence

## Services envers les familles en difficulté

- Banque alimentaire
- Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.)
- Taxe d'habitation : abattement pour personnes handicapées
- Assistante sociale

## Services extérieurs

- CLIC
- Travaillons Ensemble
- Club de l'âge d'or
- Soli-cités

## Services +

- Aide à la déclaration de revenus
- Médaille de la famille française
- Anniversaires de mariage

# Services petite enfance

## • Crèche halte-garderie « Les Petits Princes »

La crèche « Les Petits Princes » située 2 rue Contejean, fonctionne du lundi au vendredi, en multi-accueil.

Sa capacité est de :

- 20 enfants de 10 semaines à 4 ans en accueil régulier, de 7 h 30 à 18 h 30
- 5 enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil ponctuel de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Cette structure est fermée :

- 4 semaines en août
- 2 semaines à Noël
- 1 semaine pendant les vacances d'hiver
- 1 semaine pendant les vacances de printemps
- 1 jour (pont de l'Ascension)

Pour tout renseignement, s'adresser à la directrice. Tél. : 03 81 94 01 48

## • Relais Famille Assistantes Maternelles

Informier, animer, former, rencontrer, échanger pour mieux aider les assistantes maternelles dans leur métier ou les parents dans leurs démarches administratives.

Echanges réguliers avec les professionnels de la crèche, de la bibliothèque.

Une permanence hebdomadaire est organisée à Champagne Loisirs.

Pour tout renseignement, contact par téléphone : 06 60 36 19 96 ou par mail [ram-etupes@wanadoo.fr](mailto:ram-etupes@wanadoo.fr)

# Services jeunesse

## • Restauration municipale

Les enfants sont accueillis par des animateurs à l'arrivée du car vers 11 h 45 jusqu'à 13 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils partagent un moment convivial avec leurs camarades en 2 temps, le temps du repas et le temps du jeu.

## • Accueil périscolaire

Après la classe, les enfants sont transportés jusqu'aux locaux de Champagne Loisirs

**Horaires :** 16 h 30 à 18 h 00

**Goûter – devoirs – activités multiples (jeux, sport, culture)**

Cet accueil du soir permet de répondre aux besoins des parents qui travaillent et est ouvert aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

*Il est primordial de limiter le temps d'accueil périscolaire pour éviter de trop longues journées pour les plus jeunes enfants.*

Pour ces deux services, les inscriptions s'effectuent en mairie. Pour toute modification en cours d'année, veuillez vous adresser directement à Champagne Loisirs (laisser un message sur le répondeur le cas échéant).

## • Adolescents

Un local est ouvert pour les jeunes de 12 à 18 ans, en présence d'un animateur :

- le mardi et le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30
- le mercredi et le samedi de 14 h 00 à 18 h 00.

Il est également ouvert pendant les petites vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et durant le mois de juillet.

Les activités sont décidées d'un commun accord entre les jeunes et leur animateur et varient en fonction des saisons.

**Activités sportives :** tournoi de ping-pong, tir au pistolet, ski de fond, accrobranche, piscine, randonnée...

**Divers :** atelier pâtisserie, tournoi jeux vidéo, sorties à la journée, séjours...

**Soirées :** jeux de société, bowling, barbecue.

### Champagne Loisirs

1 rue d'Echelotte  
25400 EXINCOURT

**Tél. : 03 81 94 04 12**

## • Vacances scolaires

L'accueil des enfants est assuré de 8 h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi avec possibilité de prendre le repas de midi pendant les vacances :

- de la Toussaint • d'hiver • de printemps • de juillet

*Les enfants sont encadrés par des animateurs compétents pour découvrir des activités de toute nature.*

# C.C.A.S.

- Le Centre Communal d'Action Social anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Il peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune.

Le C.C.A.S.

- participe aux commissions locales de coordination pour des aides ponctuelles
- distribue gratuitement
  - du bois de chauffage aux personnes en difficulté
  - de l'alimentation par le biais de la banque alimentaire

## • Télé-alarme

Système de sécurité et d'alerte qui permet d'être en liaison constante avec un centre de surveillance qui déclenche les secours appropriés en cas de nécessité.

Les appareils sont mis à disposition des usagers, moyennant une redevance mensuelle.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au C.C.A.S. en mairie.

## • Déneigement des trottoirs

Chaque personne est tenue de déneiger devant son domicile afin de faciliter le passage des piétons.

L'objectif de ce service à la personne est de participer au déneigement des trottoirs au domicile privé des personnes âgées.

Le CCAS prend à sa charge 50 % du montant de la prestation si vous n'êtes pas imposable.

Autres modalités d'inscription :

être résidant à Exincourt

être âgé de plus de 70 ans

## • Repas à domicile

**Vous avez 60 ans et plus, vous pouvez bénéficier des repas à domicile.**

Le C.C.A.S. :

assure et livre les repas par voiture réfrigérée du lundi au vendredi

Vous avez moins de 60 ans, vous êtes dans une situation difficile passagère (maladie, accident, sortie d'hôpital, etc.), ce service est à votre disposition.

Dans tous les cas, la demande est faite en mairie, au secrétariat du C.C.A.S.

## • Repas des retraités

Ce moment convivial mis en place en 1992 connaît chaque année un succès grandissant et devient incontournable.

Ce repas est offert en octobre aux personnes de 65 ans et plus, habitant la commune et à leur conjoint quel que soit l'âge.



## • Bons et cadeaux de Noël

Un bon d'achat est remis aux personnes de 70 ans et plus par les membres du comité consultatif des affaires sociales et de la commission administrative du C.C.A.S.

Un cadeau de Noël est remis aux personnes âgées de la commune résidant en maison de retraite ou unité de vie (Audincourt, Blamont, Maison Joly, Surleau, Bossières, Rivages du Doubs...) lors de la visite rendue par le Maire et l'adjointe aux affaires sociales.

Les enfants de familles en difficulté peuvent recevoir sous conditions un cadeau pour Noël (bon d'achat pour l'acquisition de jouets ou vêtements).

## • Visites de courtoisie

Pour être plus près de nos aînés, le C.C.A.S. sollicite des personnes motivées et encourage tout à chacun à être « voisin solidaire » et rendre visite aux personnes âgées isolées et en difficulté.

Si vous êtes seul, en difficulté ou si vous avez connaissance de personnes âgées isolées, informez le service C.C.A.S. en mairie.

## • Plan d'alerte et d'urgence

Les événements climatiques passés ont montré la nécessité d'identifier les personnes à risques ainsi que les personnes vulnérables, afin de leur apporter une aide rapide et adaptée en cas de besoin. Il convient donc, en cas d'alerte liée à des situations exceptionnelles, de permettre aux services de secours d'accéder au plus vite au domicile des personnes en danger. Un fichier, tenu en toute confidentialité, existe en mairie. N'y figurent que les personnes qui s'y sont inscrites.

Si vous êtes une personne âgée de 65 ans et plus, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie et à contacter le C.C.A.S. où des formulaires sont à votre disposition.

**C.C.A.S. à la mairie**  
**Tél. : 03 81 90 78 40**

# Services envers les familles en difficulté

## • Banque alimentaire

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Exincourt est lié depuis 1995 par convention avec la Banque Alimentaire dont le siège est à Besançon. Celle-ci permet au C.C.A.S. de venir en aide aux familles en difficulté, suivant un dossier social communiqué par une assistante sociale. Cette banque est approvisionnée par des produits non périssables de l'Union Européenne et des dons.

La distribution est assurée par le personnel du C.C.A.S.

Tous les ans des bénévoles se mettent à disposition du C.C.A.S. pour les journées de collecte nationale.

## • C.I.D.F.F.

Le **C**entre d'**I**nformation des **D**roits des **F**emmes et des **F**amilles, association loi de 1901, est reconnu et agréé mission de service public.

Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois au Centre Médico-Social - 10 rue des Ecoles (Travaillons Ensemble) uniquement pour le service juridique et sur rendez-vous au 03 81 98 24 14

Animée par une juriste, cette permanence vise à accueillir, informer gratuitement et confidentiellement les femmes et le public, en général, dans les domaines :

- juridique : droit de la famille (autorité parentale, rupture de couple, mesures postérieures à la rupture, pension

alimentaire, régime matrimonial, voies d'exécution, etc.)

- professionnel : accès et droit à la formation

- social : législation sociale (droits sociaux, ASSEDIC), vie associative.

## • Taxe d'habitation

**Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées.**

Pour bénéficier de cet abattement de 10 %, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :

- 1 être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L.815-24 du code de la sécurité sociale
- 2 être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du code de la sécurité sociale
- 3 être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence
- 4 être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles
- 5 occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux 1 à 4.

## • Assistante Sociale

S'adresser au Centre Médico-Social  
du conseil général du Doubs  
24 avenue de la Gare  
(ancienne Gendarmerie)  
25400 AUDINCOURT  
Tél. : 03 81 37 45 45

# Services extérieurs

## • CLIC

**60 ans et plus, ayez le dédic...**

**Contactez le CLIC**

**du Pays de Montbéliard !**

Le CLIC – Centre Local d'Information et de Coordination – est un lieu relais offrant un accueil personnalisé en toute confidentialité et une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées.

Cet espace d'accueil est ouvert (avec ou sans rendez-vous) du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, sauf le jeudi matin  
28 avenue Wilson à Montbéliard.

Des visites à domicile sont également possibles.

**Ce service est gratuit**, destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie des cantons suivants : Audincourt, Etupes, Hérimoncourt, Montbéliard (Est et Ouest), Pont de Roide et Sochaux-Grand Charmont (77 communes).

**Pour tous renseignements :**

03 81 94 74 30

e-mail :

contact@clic-paysdemontbeliard.fr

site internet :

www.clic-paysdemontbeliard.fr



## • Travaillons Ensemble

Structure d'insertion par l'activité économique, qui a pour missions d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la réalisation de leur projet professionnel et de proposer leurs services auprès de clients.

Que vous soyez un particulier, une association, une collectivité ou une entreprise, Travaillons Ensemble propose du personnel pour effectuer tous types de travaux non qualifiés : ménage, repassage, courses, jardinage, petits travaux de bricolage, garde d'enfants de plus de trois ans, dame de compagnie, manutention...

Les prestations peuvent être occasionnelles ou régulières sans aucune autre contrepartie que le paiement des heures effectuées.

Travaillons Ensemble est l'intermédiaire entre le client et le salarié et se charge :

- de recruter le personnel,
- d'établir toutes les formalités administratives (déclarations, établissement du contrat de travail, des fiches de paies...),
- de rémunérer le salarié.

Utiliser ces services, c'est bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 50 % des prestations réalisées dans le cadre des services à la personne.

**Accueil du lundi au vendredi**

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

10 rue des Ecoles - 25400 EXINCOURT

Tél : 03.81.32.16.61 - Fax : 03.81.94.12.03

**<http://travaillonsensemble.fr>**

**[travaillons.ensemble@wanadoo.fr](mailto:travaillons.ensemble@wanadoo.fr)**



**Travaillons Ensemble**  
ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE



## • Club de l'âge d'Or

Ce club bénéficie gratuitement de locaux agréables, spacieux et entretenus dans l'immeuble ELLAN 16 rue du Croissant.

Il fonctionne le mardi après-midi mais également le jeudi après-midi des semaines impaires pour le club « des abeilles » pour toute personne à partir de 55 ans.

Un cours de gymnastique douce est dispensé le lundi matin au centre René Morel.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de la présidente.

## • Soli-cités

Pour mieux répondre à vos besoins, plusieurs associations **d'aide et de soins à domicile** ont décidé de collaborer

- l'Association d'Aide aux Personnes Agées (AAPA) et le Service de Soutien A Domicile (SSAD) 14 avenue Foch à Audincourt
- l'Association d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées à Domicile à Montbéliard (AFPAD)
- le Centre de soins d'Audincourt et environs
- le Centre de soins du Diaconat Protestant de Valentigney

**Ce rapprochement a donné naissance à l'association fédératrice Soli-cités avec un service téléphonique unique 03 81 31 81 31.**

Il permet de réceptionner tous les appels avec la meilleure réponse souhaitable.

Le mode de collaboration de chacun ne change pas.

# Services +

## • Aide à la déclaration de revenus

Une permanence est assurée par des bénévoles chaque année en mairie, durant trois jours.

L'objectif est d'aider les personnes qui le souhaitent à vérifier ou rédiger leur déclaration de revenus (formule simple).

## • Médaille de la famille française

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

### Conditions d'attribution

- avoir élevé :
  - 4 ou 5 enfants pour la médaille de bronze,
  - 6 ou 7 pour la médaille d'argent,
  - 8 et plus pour la médaille d'or,
- l'aîné des enfants ayant au moins 16 ans

## • Anniversaires de mariage

Pour tous les couples qui célèbrent cet anniversaire en mairie, une prime est offerte par le conseil municipal pour :

- les noces d'Or (50 ans)
- les noces de Diamant (60 ans)
- les noces de Rubis (65 ans)
- les noces de Platine (70 ans).